

PUY DE DÔME

SITES MONUMENTAUX MORTS

COMMUNE : ROYAT

CANTON : CLERMONT-FERRAND

ARRONDISSEMENT : CLERMONT-FERRAND



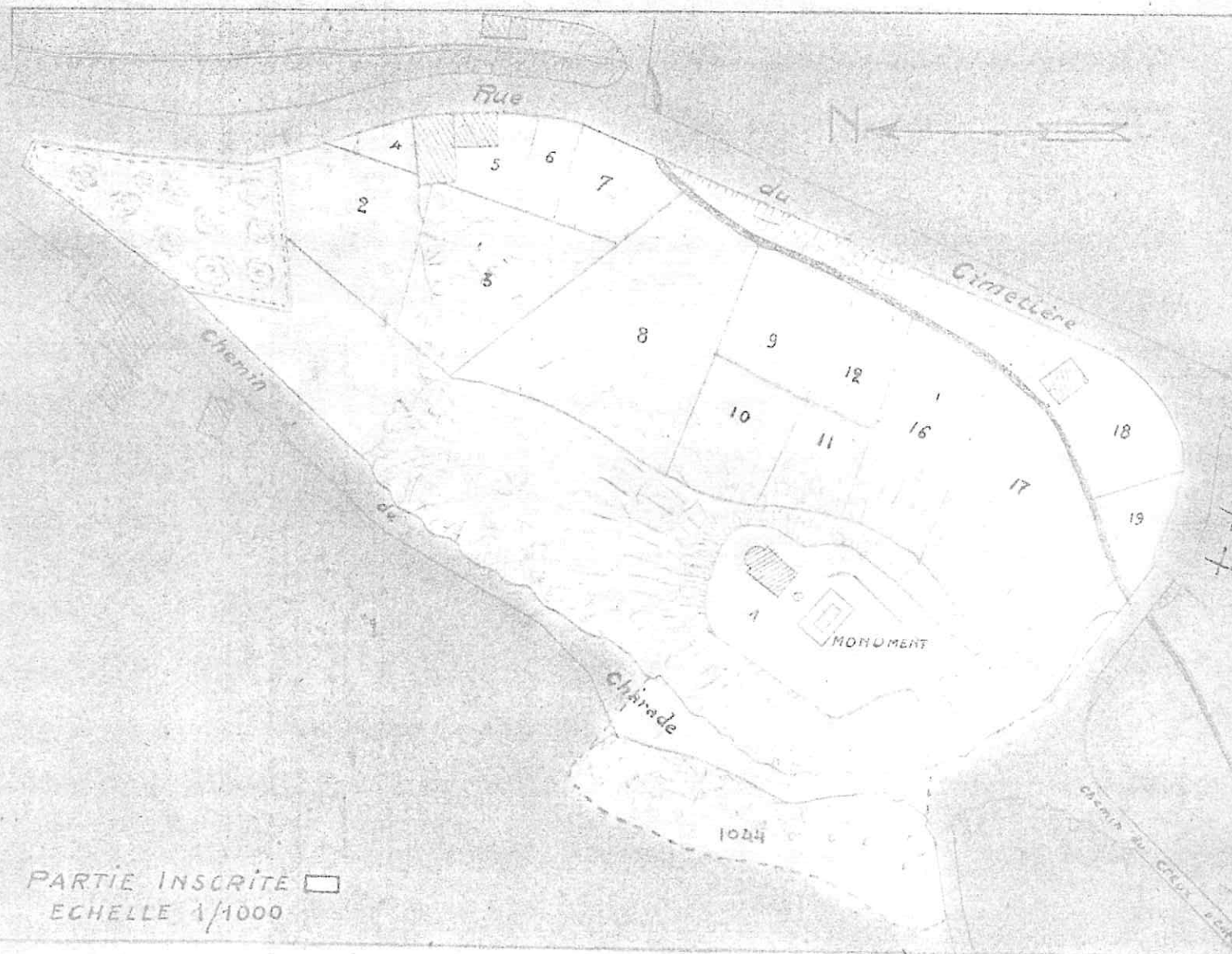
CAOTI

MICHEL

N° 73

DLI : 14

INSCRIPTION



ARRETE DU 3 NOVEMBRE 1934

Est inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général par application de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930, le site du Monument aux Morts de Royat (Puy-de-Dôme) constitué par les parcelles cadastrales n° 1 à 12.16 à 19.1044p. section C et délimité :

- au Nord : par le chemin reliant la rue du cimetière au chemin de Charade.
- à l'Ouest : par le chemin de Charade avec les châtaigniers situés à l'Ouest de ce chemin.
- au Sud : par l'intersection du chemin de Charade et de la route du Cimetière.
- à l'Est : par le chemin du cimetière.